

# REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
SAVOIE

COMMUNE DE  
LE MONTCEL

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 073-217301647-20240408-20240408DELIB\_3-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	12

### SEANCE DU 8 AVRIL 2024

DATE DE LA CONVOCATION : L'an Deux Mille vingt quatre et le 8 avril à 19 heures 30  
03/04/2024

DATE D’AFFICHAGE  
03/04/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Clarence Appell, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon.

Représentés : Patrick Bastien (pouvoir à Clarence Appell), Nathalie Jacquier (pouvoir à Antoine Huynh), Benjamin Bou Aziz (pouvoir à Carlos Coelho), Fabrice Mermin (pouvoir à Peggy Viola)

Absents : Cyril Durand, Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de séance : Clarence Appell

### DELIBERATION N°3 : Acquisition d’un terrain - chemin du Cordelé

Dans le cadre des travaux de reprise du chemin du Cordelé, M. Pierre GROS souhaite céder à la commune sa parcelle de terrain cadastrée A 945 d’une superficie de 195 m<sup>2</sup>. Le terrain étant situé au bord du chemin, il pourra servir pour d’éventuels équipements publics.

Monsieur le Maire propose à l’Assemblée d’acquérir cette parcelle au prix de 3€ /m<sup>2</sup> pour un montant total de 585 €, auquel s’ajoute les frais de réalisation de l’acte authentique par la SAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- Approuve cette acquisition aux conditions financières ci-dessus mentionnées ;
- Autorise le maire ou son représentant à signer l’acte authentique.

Fait à le MONTCEL, le 08/04/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Antoine HUYNH

Le secrétaire de séance,  
Clarence APPELL

